

Les camarades
adresseront tout ce qui concerne

l'en dehors

à E. ARMAND

22, cité St-Joseph, ORLÉANS

l'en dehors

bi-mensuel

2^e ANNÉE, n° 21

Correspondance internationale : allemand, anglais, danois, espagnol, esperanto, flamand, hollandais, ido, italien, portugais, roumain.

Abonnements : Six mois. 3 f. » — Extérieur . . 4 f. »
(Une heure de travail d'un ouvrier qualifié).

Un an. . . 5 50 — . . . 7 50

Tout numéro antérieur au mois courant : 0 fr. 30

La périodicité régulière n'est pas garantie, car elle dépend des fonds disponibles. Il ne sera donné suite à aucune réclamation concernant les manuscrits non sollicités et non publiés, ou insérés avec corrections, n'importe la provenance. On retournera cependant ceux accompagnés d'un timbre.

Le "métier" de maître d'école

S'il est un métier que n'exercent pas volontiers les individualistes anarchistes, c'est bien celui de maître d'école. Et les lignes qui suivent le feront aisément comprendre.

Individualistes, nous considérons qu'à l'égard de tout enfant qui naît il est commis un acte de violence — l'acte de violence suprême qui consiste à mettre un être au monde sans qu'il l'ait voulu ; sans qu'il ait eu aucune part à son apparition sur la planète. Ces théories d'enfants qui s'échappent des boîtes à savoir quand sonne l'heure de la sortie des classes, ce sont des victimes, des êtres auxquels il a été imposé d'exister ; destinés au cours de leur évolution à subir des contraintes qui ne sont que la suite de la contrainte originelle : famille, école, caserne, travail organisé, bague, hospice, etc.

On peut ergoter et se demander si son excessive instinctivité n'enlève pas à l'acte procréateur son caractère autoritaire. Sans nous arrêter pour le moment à rétorquer que cet acte rentre dans la catégorie des manifestations susceptibles d'être raisonnées, sans vouloir nous attarder à un débat de fond, nous courons au plus pressé, et pour compenser ce geste d'autorité primordial — pour l'annihiler, sinon pour l'amortir, lui et ses conséquences — nous revendiquons pour chaque humain la liberté de se comporter à sa guise, c'est-à-dire, sous réserve d'accorder la même possibilité à son semblable, l'entière faculté, à toutes les phases de sa vie consciente, de déterminer comme il l'entend les modalités de son existence. Nous réclamons, nous exigeons cette faculté non pour une catégorie, une classe, mais pour tous les humains sans distinction : femmes comme hommes, enfants comme adultes ; nous la revendiquons pour quiconque — quels que soient la couleur de sa peau, son habitat, son âge — se trouve en état de choisir, autrement dit de se prononcer avec un suffisant degré de connaissance.

Nous revendiquons la faculté de l'auto-détermination pour l'enfant dès qu'il se trouve en état de voir clair suffisamment tant en soi que hors soi, de distinguer la souffrance de la jouissance, de se rendre un compte suffisant de ce qui se passe autour de lui. Sans doute, il appartient à la mère — à celle qui a mis l'enfant au monde sans le consulter — de veiller sur sa progéniture jusqu'à ce que celle-ci soit en situation de se passer physiquement d'elle, de se mouvoir sans difficultés, de s'exprimer sans hésitation, de faire connaître clairement son désir ; sans doute, il échet à la procréatrice de s'entendre avec le père, si elle le juge bon, afin de hâter le moment où leur enfant se trouvera dans l'état voulu afin de se déterminer par soi-même. Mais tout cela convenu, nous revendiquons pour l'humain-enfant la faculté de se séparer d'une famille, de parents avec lesquels il ne se sent pas d'affinités. A plus forte raison revendiquons-nous pour lui, lorsque l'heure vient où il se sent disposé à apprendre, la faculté de choisir qui lui enseignera. Tout milieu antiautoritaire qui ne prévoit pas cette revendication, qui ne poursuit pas en son sein l'émancipation de l'enfant est vicié à son origine et perd sa raison d'être.

Or, agent salarié de l'Etat, d'une quelconque organisation religieuse ou association laïque, le maître d'école est inévitablement imposé à l'humain-enfant. Et voilà ce qui sature d'anti-individualisme toute la carrière du maître d'école. D'autres ne m'ont pas attendu — et ils l'ont fait bien mieux que moi — pour dépeindre le martyre des petits êtres (qui n'avaient pas demandé à naître) parqués durant

les plus belles heures de la journée dans une salle de torture intellectuelle. Un bon sens élémentaire demanderait, au moment où la vie abonde et déborde en eux, qu'on laissât toute liberté à la sève qui monte en leur organisme, qu'ils aient tout loisir de muser, vagabonder, se dépenser au milieu de ce plein air qui les sollicite. Mais ce n'est là qu'un côté de la question, car parmi les enfants on rencontre un beaucoup plus grand nombre de tempéraments studieux qu'on se l'imagine en général. Voici où je veux en venir : que ce soit comme fonctionnaire du gouvernement, comme représentant de la « société » ou délégué des parents (aux yeux desquels l'école apparaît surtout comme un lieu où l'on est content d'entreposer une progéniture embarrassante — après qu'on l'a appelée à l'existence sans son avis), que ce soit à un titre quelconque, le maître d'école est imposé à l'humain-enfant, à ses élèves, de la façon dont le surveillant est imposé à ses prisonniers, l'officier à ses soldats. Il n'a pas choisi ses élèves, ses élèves ne l'ont pas choisi, il leur est imposé. Même alors qu'il lui est loisible de changer de lieu d'enseignement, il est évident que dans la nouvelle école de quartier ou de village où il se fera inscrire, l'humain-enfant se retrouvera sous la férule d'un maître tout autant délégué que celui qu'il récuse (?), à la nomination duquel il n'aura eu aucune part — pas plus que n'ont-voix à la nomination de celui qui les garde ou les commande et le prisonnier (qui peut obtenir parfois de changer de Maison centrale) et le soldat (qui peut quelquefois obtenir de changer de garnison).

J'ai rencontré des maîtres d'école qui se plaignaient d'être aussi victimes que leurs élèves de l'astreuse de la présence en classe. Des gardiens de prison se sont aussi parfois plaints à moi d'être aussi engelés que les malheureux qu'ils conservaient sous les verrous. Le dernier des néophytes ès-individualisme répondra que si, soi, pour gagner sa vie, on peut à la rigueur se rendre esclave, cela ne rend admissible en aucune façon que pour atteindre semblable but, on réduise autrui en servitude.

De même que nous sommes pour les esclaves en révolte contre les tyrans, notre sympathie est acquise aux élèves en rébellion contre leurs maîtres. Parcourez donc « un emploi du temps » et rendez-vous compte du bourrage de crâne auquel on soumet ce pauvre être venu au monde sans son consentement : les demi-heures de morale, d'histoire, de calcul, de grammaire, faisant la chasse aux quarts d'heure d'écriture, d'exercice de langage, d'élocution, d'initiation à l'orthographe, de travail manuel. Il y a même une inspection de propreté de cinq minutes deux fois par jour, à heure fixe bien entendu. On reconnaîtra qu'il faudrait une riche santé à un individualiste pour gagner son pain en poursuivant pareille profession. Et l'on comprend ces écoliers de je ne sais plus quelle contrée de l'Amérique du Nord, fonceant à coups de revolver sur des maîtres qui voulaient les forcer à suivre à la lettre certain programme d'enseignement. Entre nous, ils ne l'avaient pas volé.

Le plus affreux, ce n'est pas que le maître d'école soit imposé, mais encore qu'il considère comme tout naturel de s'imposer. Je parcours avec intérêt les comptes rendus des Congrès d'instituteurs. J'y vois traiter toutes sortes de questions : de l'adhésion à l'Internationale Rouge aux relèvements de traitements. Je n'y vois jamais aborder le sujet des moyens à

employer pour que l'humain-enfant puisse s'appartenir à lui-même ; or, une des avenues qui mène à ce but est incontestablement que l'enseignant choisisse celui qui l'enseigne. Appelée à la vie sans qu'il ait pu en exprimer le désir, la victime est livrée à ses bourreaux dont la préoccupation suprême, lorsqu'ils se réunissent et qu'ils daignent s'intéresser à son sort, est de se battre pour savoir à quelle sauce on la mangera. Que deviendra l'être livré en pâture aux ogres de l'enseignement primaire ? Un pilier futur de la sacristie réactionnaire ou de la bistrocratie démocratique, un pilier à venir de la police de sûreté communiste ou de l'estaminet-bouillon végétalien ? Consacrer un congrès à cette question de l'enfant s'appartenant en premier lieu à lui-même qui est la clé du devenir individuel ou collectif ? Parlez-moi plutôt des questions corporatives, car c'est faire un « métier » que d'être maître d'école.

On comprend facilement que des étatistes, des partisans de la méthode d'autorité puissent exercer le métier de maître d'école et trouvent tout naturel d'exploiter la marmite-impôt jusqu'à son extrême capacité de rendement. Ils sont dans leur rôle en préparant des dominés pour l'avenir. On peut admettre encore qu'éclairés sur le tard, de vieux instituteurs « blanchis sous le harnois » achèvent les quelques années qui leur restent à accomplir pour arriver au bout de leur carrière, incapables qu'ils se sentent de se débrouiller ailleurs. Quand il y a tant de terres incultes, on comprend mal de la part de jeunes gens au-dessous de trente ans, qu'ils continuent en même temps à se déclarer anti-autoritaires et à inculquer en la mémoire d'êtres qui doivent les subir qu'il faut écrire *dénomé* et *in-nomé*, *trappe* et *chasse-trape*, *marmotter* et *sangloter* ; prononcer l's doux dans réserver et dur dans réserver, etc. Ceux qui font de ça un métier n'ont-ils donc jamais saisi qu'en habituant dès leur jeune âge des hommes à écrire ou prononcer tant de mots de ce genre simplement parce que c'est l'usage (il faut des études autres que les études primaires pour discerner étymologiquement les raisons d'être de l'orthographe ou de la prononciation des mots) on les prépare admirablement à avaler toutes les couleuvres que leur présenteront les professeurs des « dogmes qui ne se discutent pas ? »

Ce n'est pas qu'ici et là on ne rencontre dans le personnel enseignant des individualistes — des nôtres. Ce ne sont pas des pérorateurs et je ne crois pas qu'ils fassent grand bruit dans les Congrès d'instituteurs — quand ils y assistent. Ils aiment l'humain-enfant, ils font de cet amour l'une des grandes affaires de leur vie et leur seule façon de le concrétiser, c'est de développer l'individu qu'en germe, en puissance, ils distinguent en lui. La pensée leur répugne de voir en l'enfant un prétexte à gagne-pain, un moyen d'assouvir un besoin quelquefois maniaque d'exercer leur autorité, voire un champ d'expérience. Pour eux, il s'agit de faire *par plaisir* et non par métier. Ils font comprendre à l'enfant, ces individualistes, qu'ils auraient bien voulu être choisis par lui, que seul le manque de ressources ou les circonstances adverses les ont empêchés de fonder une maison d'enseignement, une maison d'enseignement où seraient venus ceux-là uniquement à qui il aurait plu. Ils traitent l'enfant en camarade et en ami. Ils ne distinguent pas seulement en l'enfant un résultat et des possibilités — un résultat d'hérités diverses et des pos-



Dictatura regnante...

sibilités de développement individuel. Ils aperçoivent en lui un être en devenir aussi accompli que l'arbuste par rapport à l'arbre. Ils initient l'enfant à se rendre compte qu'il est un individu en formation, en développement constant, c'est-à-dire appelé *dès maintenant* à se déterminer, à choisir, à se prononcer, à penser et à réfléchir par et pour lui-même. Leur tâche se résume aux conseils indispensables pour mettre cet être individuel en garde contre les obstacles de tous ordres qui se multiplieront pour l'empêcher d'être « soi » : à l'armer des connaissances nécessaires pour s'affirmer et résister ; à lui inspirer la haine conséquente contre tout ce qui empêche sur l'auto-détermination personnelle, la sienne et celle de son semblable. Il va sans dire que ceux des nôtres qui ont adopté ce mode particulier de se procurer une jouissance vitale, sont toujours en rupture de programmes d'enseignement, en mauvais termes avec leur administration, relégués au fond de quelque trou de campagne. Mais ils persévèrent dans l'œuvre qui leur tient à cœur jusqu'à ce qu'ils soient mis dans l'impossibilité de la continuer. Et nous les estimons pour leur courage personnel à œuvrer dans une situation qui ne peut être, qui n'est jamais pour eux qu'un *pis aller*.

Le maître d'école qui fait ça comme « un métier » nous est aussi antipathique que le premier galonné ou garde-chiourme venu. Même davantage, puisqu'il exerce sur des êtres moins aptes physiquement à réagir que l'adulte en livrée militaire ou pénale.

E. ARMAND.

Le seul paradis de l'homme est le bonheur. Un millier de dieux ne pourraient faire davantage pour lui que le rendre heureux. Et ce bonheur est atteint par la satisfaction de toutes les aspirations humaines — toutes les soifs, toutes les faims du corps et de l'esprit. Et les anges qui servent l'homme en ce paradis-là sont les anges de l'art, de la science, du goût, de l'amour terrestre.

Moncure D. CONWAY.

Pour faire réfléchir

— Les conseillers ne sont pas les payeurs !
— Hélas ! mon bon Monsieur, je m'en suis bien aperçu ! Je suis allé à la caserne, à l'usine, à la guerre ; j'ai voté, versé l'impôt au percepteur et payé mon terme régulièrement. Je m'efforce de suivre les leçons de morale qu'on m'a données à l'école, je respecte les lois, faisant l'impossible pour rester honnête. Aussi, voyez dans quel état de misère je suis !

— En Allemagne, les miséreux manquent de tout ; quelle différence avec notre pays, où les riches ont tout en abondance !

GABRIEL.

A partir du prochain n° le prix de l'exemplaire est de 25 cent.

